

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Mairie de St-Julien-Lès-Montbéliard**

Numéro SIRET : **21250521800017**

POSTE COMPTABLE : **Trésorerie Montbéliard**

**M14**

**BUDGET PRIMITIF**

**voté par nature**

BUDGET : **Budget communal**

**ANNEE 2014**

<b>Code INSEE</b> 25521	<b>Mairie St-Julien-lès-Montbéliard</b> Budget communal	<b>BP</b> 2014
----------------------------	--	-------------------

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	179
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i> ) :	3
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : Communauté de Communes de la Vallée du Rupt	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,87	362,64	0,00	856,81

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	689,17	0,00
2	Produits des impositions directes / population	247,61	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	966,51	0,00
4	Dépenses d'équipement brut / population	574,44	0,00
5	Encours de la dette / population	0,00	0,00
6	DGF / population	156,94	0,00
7	Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement (2)	12,41%	0,00%
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2)(4)	0,00	0,00
9	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital / recettes réelles de fonct. (2)	77,05%	0,00%
10	Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement (2)	59,43%	0,00%
11	Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L.2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
  - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
    - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
    - avec vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

Néant

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2013 après le vote du compte administratif 2013.

**II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****II****VUE D'ENSEMBLE****A1****FONCTIONNEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	<b>170 877,00</b>	<b>173 972,00</b>
	+	+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)</b>		
	<b>002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)</b>	<b>(si déficit) 3 095,00</b>	<b>(si excédent)</b>
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)</b>	<b>173 972,00</b>	<b>173 972,00</b>

**INVESTISSEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)</b>	<b>82 897,00</b>	<b>111 524,00</b>
	+	+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)</b>	<b>70 000,00</b>	<b>70 000,00</b>
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>	<b>(si solde négatif) 28 627,00</b>	<b>(si solde positif)</b>
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)</b>	<b>181 524,00</b>	<b>181 524,00</b>
<b>TOTAL</b>			
	<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>	<b>355 496,00</b>	<b>355 496,00</b>

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Exercice Précédent (1)	Restes à réaliser 2013 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	22 750,00	0,00	24 350,00	24 350,00	24 350,00
012	Charges de personnel	18 000,00	0,00	15 400,00	15 400,00	15 400,00
014	Atténuations de produits	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00
65	Autres charges gestion courante	60 200,00	0,00	63 300,00	63 300,00	63 300,00
656	Frais de fonct. des grpes d'élus		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>114 950,00</b>	<b>0,00</b>	<b>117 050,00</b>	<b>117 050,00</b>	<b>117 050,00</b>
66	Charges financières	4 250,00	0,00	4 900,00	4 900,00	4 900,00
67	Charges exceptionnelles	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
68	Dotations aux provisions (4)			0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct			2 000,00	2 000,00	2 000,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>119 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>124 050,00</b>	<b>124 050,00</b>	<b>124 050,00</b>
023	Virement à la sect° d'investis. (5)	25 067,00		36 061,00	36 061,00	36 061,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)	8 258,00		10 766,00	10 766,00	10 766,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>33 325,00</b>		<b>46 827,00</b>	<b>46 827,00</b>	<b>46 827,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>152 625,00</b>	<b>0,00</b>	<b>170 877,00</b>	<b>170 877,00</b>	<b>170 877,00</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

3 095,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

173 972,00

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Exercice Précédent (1)	Restes à réaliser 2013 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	4 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
70	Produits des services	510,00	0,00	620,00	620,00	620,00
73	Impôts et taxes	62 500,00	0,00	60 920,00	60 920,00	60 920,00
74	Dotations et participations	38 880,00	0,00	39 780,00	39 780,00	39 780,00
75	Autres produits gestion courante	43 438,00	0,00	71 652,00	71 652,00	71 652,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>149 328,00</b>	<b>0,00</b>	<b>173 972,00</b>	<b>173 972,00</b>	<b>173 972,00</b>
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (4)			0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>149 328,00</b>	<b>0,00</b>	<b>173 972,00</b>	<b>173 972,00</b>	<b>173 972,00</b>
042	Opérations d'ordre entre section (5)			0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>149 328,00</b>	<b>0,00</b>	<b>173 972,00</b>	<b>173 972,00</b>	<b>173 972,00</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

173 972,00

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION  
D'INVESTISSEMENT (6)**

46 827,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Exercice Précédent (2)	Propositions du Maire (3)	Vote du Conseil Municipal (4)
<b>010</b>	<b>Stocks</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)</b>	<b>3 620,00</b>	<b>25 000,00</b>	<b>25 000,00</b>
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00
202	Frais doc. urbanisme, numérisat°	3 620,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études		25 000,00	25 000,00
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées (hors opérations)</b>	<b>41 285,00</b>	<b>2 020,00</b>	<b>2 020,00</b>
204	Subv. d'équipement versées		0,00	0,00
2041	Subv. équipement org. publics		0,00	0,00
20415	Groupement de collectivités	10 300,00	0,00	0,00
204158	Subv aux autres groupements	30 985,00	2 020,00	2 020,00
2041582	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
20417	Autres étaliss. publics locaux		0,00	0,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (hors opérations)</b>	<b>55 157,00</b>	<b>17 779,00</b>	<b>17 779,00</b>
2113	Terrains aménagés-sauf voirie		0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie		0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	54 657,00	17 279,00	17 279,00
2183	Matériel de bureau et info.	500,00	500,00	500,00
2184	Mobilier		0,00	0,00
2188	Autres immo corporelles		0,00	0,00
<b>22</b>	<b>Immos reçues en affectation (hors opérations)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (hors opérations)</b>	<b>57 356,00</b>	<b>13 621,00</b>	<b>13 621,00</b>
2313	Immos en cours-constructions	17 300,00	4 500,00	4 500,00
2315	Immos en cours-inst.techn.	3 000,00	19 500,00	19 500,00
238	Avance / cde immo. corporelle	37 056,00	-10 379,00	-10 379,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>157 418,00</b>	<b>58 420,00</b>	<b>58 420,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations Fonds divers Réserves</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1068	Excédents de fonctionnement		0,00	0,00
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>16</b>	<b>Remboursement d'emprunts</b>	<b>9 150,00</b>	<b>10 000,00</b>	<b>10 000,00</b>
1641	Emprunts en euros	9 150,00	9 550,00	9 550,00
165	Dépôts et cautionnements reçus		450,00	450,00
<b>18</b>	<b>Compte de liaison</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participations et créances ratta</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immos financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
275	Dépôts et cautions versées		0,00	0,00
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues Invest</b>	<b>4 780,00</b>	<b>3 000,00</b>	<b>3 000,00</b>
020	Dépenses imprévues Invest	4 780,00	3 000,00	3 000,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>13 930,00</b>	<b>13 000,00</b>	<b>13 000,00</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE</b>		<b>171 348,00</b>	<b>71 420,00</b>	<b>71 420,00</b>
<b>040</b>	<b>Opérations d'ordre entre section (7)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Charges transférées (9)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
238	Avance / cde immo. corporelle		0,00	0,00
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (10)</b>	<b>12 627,00</b>	<b>11 477,00</b>	<b>11 477,00</b>
2031	Frais d'études		0,00	0,00
204	Subv. d'équipement versées		0,00	0,00
204158	Subv aux autres groupements		0,00	0,00
2042	Subv équip personnes droit privé		10 462,00	10 462,00
21533	Réseaux cablés	10 342,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	2 285,00	1 015,00	1 015,00

Mairie St-Julien-lès-Montbéliard - 25 - Budget communal	BP 2014
---	---------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Exercice Précédent (2)	Propositions du Maire (3)	Vote du Conseil Municipal (4)
238	Avance / cde immo. corporelle		0,00	0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE</b>		<b>12 627,00</b>	<b>11 477,00</b>	<b>11 477,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		<b>183 975,00</b>	<b>82 897,00</b>	<b>82 897,00</b>

+	
<b>RESTES A REALISER 2013 (11)</b>	<b>70 000,00</b>
+	
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	<b>28 627,00</b>
=	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>181 524,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Mairie St-Julien-lès-Montbéliard - 25 - Budget communal	BP 2014
---	---------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	<b>DEPENSES</b>	0,00	<sup>a</sup> 0,00	0,00	<sup>b</sup> 0,00	<sup>b</sup> 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	<sup>c</sup> 0,00	<sup>d</sup> 0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	
---	--

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

## 1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	24 350,00		24 350,00
012	Charges de personnel	15 400,00		15 400,00
014	Atténuations de produits	14 000,00		14 000,00
65	Autres charges gestion courante	63 300,00		63 300,00
656	Frais de fonct. des grps d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	4 900,00	0,00	4 900,00
67	Charges exceptionnelles	100,00	0,00	100,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	10 766,00	10 766,00
022	Dépenses imprévues Fonct	2 000,00		2 000,00
023	Virement à la section d'investissement		36 061,00	36 061,00
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>124 050,00</b>	<b>46 827,00</b>	<b>170 877,00</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 3 095,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 173 972,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	10 000,00	0,00	10 000,00
18	Compte de liaison (8)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	25 000,00	0,00	25 000,00
204	Subventions d'équipements versés	25 020,00	10 462,00	35 482,00
21	Immobilisations corporelles (6)	25 279,00	1 015,00	26 294,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	53 121,00	0,00	53 121,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	3 000,00		3 000,00
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>141 420,00</b>	<b>11 477,00</b>	<b>152 897,00</b>

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE 28 627,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 181 524,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

## 2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	1 000,00		1 000,00
70	Produits des services	620,00		620,00
71	Opérations d'ordre entre section		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	60 920,00		60 920,00
74	Dotations et participations	39 780,00		39 780,00
75	Autres produits gestion courante	71 652,00	0,00	71 652,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions	0,00	0,00	0,00
	<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>	<b>173 972,00</b>	<b>0,00</b>	<b>173 972,00</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 173 972,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	14 000,00	0,00	14 000,00
13	Subventions d'investissement	37 335,00	0,00	37 335,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	56 741,00	0,00	56 741,00
18	Compte de liaison	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	2 646,00	2 646,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	15 144,00	11 477,00	26 621,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		8 120,00	8 120,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		36 061,00	36 061,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	<b>Recettes d'investissement - Total</b>	<b>123 220,00</b>	<b>58 304,00</b>	<b>181 524,00</b>

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 181 524,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Exercice Précédent (2)	Propositions du Maire (3)	Vote du Conseil Municipal (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>22 750,00</b>	<b>24 350,00</b>	<b>24 350,00</b>
60611	Eau & assainissement	700,00	900,00	900,00
60612	Energie-électricité	3 500,00	3 500,00	3 500,00
60621	Combustibles	3 400,00	3 500,00	3 500,00
60623	Alimentation		0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	100,00	100,00	100,00
60632	F. de petit équipement	100,00	100,00	100,00
60633	F. de voirie	100,00	100,00	100,00
6064	Fournitures administratives	500,00	700,00	700,00
6068	Autres matières & fournitures	3 000,00	3 000,00	3 000,00
611	Contrats prestatat° services	100,00	100,00	100,00
61522	Entretien de bâtiments	300,00	300,00	300,00
61523	Entretien de voies et reseaux	3 000,00	3 000,00	3 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	1 500,00	1 500,00
6156	Maintenance	100,00	100,00	100,00
616	Primes d'assurances	1 500,00	1 700,00	1 700,00
617	Etudes et recherches		0,00	0,00
6225	Indemn. comptable,régisseur	200,00	200,00	200,00
6226	Honoraires	100,00	100,00	100,00
6231	Annonces et insertions	200,00	200,00	200,00
6232	Fêtes et cérémonies	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6247	Transp.collectifs		500,00	500,00
6261	Frais d'affranchissement	300,00	300,00	300,00
6262	Frais de télécommunication	1 200,00	1 000,00	1 000,00
627	Services bancaires et assimil		100,00	100,00
6281	Concours divers (cotisations)	100,00	100,00	100,00
63512	Taxes foncières	1 250,00	1 250,00	1 250,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel</b>	<b>18 000,00</b>	<b>15 400,00</b>	<b>15 400,00</b>
6218	Autre personnel extérieur	5 700,00	3 000,00	3 000,00
6332	Cotisations au FNAL		0,00	0,00
6336	Cotisation CNG,CG de la FPT	200,00	200,00	200,00
6338	Autres impôts & taxes		0,00	0,00
6411	Personnel titulaire	7 500,00	7 600,00	7 600,00
6413	Personnel non titulaire		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6453	Cotisations caisses retraite	1 600,00	1 600,00	1 600,00
6455	Cotisations Assurances Personnel	700,00	700,00	700,00
6456	Cotisations FNC suppl.fam.	300,00	300,00	300,00
6458	Cotisations autres organismes		0,00	0,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>14 000,00</b>	<b>14 000,00</b>	<b>14 000,00</b>
73	Impots et taxes		0,00	0,00
73111	Impots et taxes		0,00	0,00
739116	Reversement sur F.N.G.I.R.		0,00	0,00
73923	Reversement FNGIR	14 000,00	14 000,00	14 000,00
<b>65</b>	<b>Autres charges gestion courante</b>	<b>60 200,00</b>	<b>63 300,00</b>	<b>63 300,00</b>
6531	Indemnités élus	14 000,00	14 000,00	14 000,00
6532	Frais de mission élus		0,00	0,00
6533	Cotisations retraite élus	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6553	Service d'incendie	3 700,00	3 800,00	3 800,00
6554	Contribution organ.regroup.	22 000,00	42 500,00	42 500,00
6558	Autres dépenses obligatoires	18 000,00	500,00	500,00
6574	Subv. fonct. person. droit privé	1 500,00	1 500,00	1 500,00
<b>656</b>	<b>Frais de fonct. des grpes d'élus</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)</b>		<b>114 950,00</b>	<b>117 050,00</b>	<b>117 050,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>4 250,00</b>	<b>4 900,00</b>	<b>4 900,00</b>

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Exercice Précédent (2)	Propositions du Maire (3)	Vote du Conseil Municipal (4)
6611	Intérêts des emprunts,dettes	4 250,00	3 900,00	3 900,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance		1 000,00	1 000,00
6615	Intérêts c/courants, dépôts		0,00	0,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>
673	Titres annulés (exerc.antér.)	100,00	100,00	100,00
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions (d)(6)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues Fonct (e)</b>		<b>2 000,00</b>	<b>2 000,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>119 300,00</b>	<b>124 050,00</b>	<b>124 050,00</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la sect° d'investis.</b>	<b>25 067,00</b>	<b>36 061,00</b>	<b>36 061,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre entre section (7)(8)(9)</b>	<b>8 258,00</b>	<b>10 766,00</b>	<b>10 766,00</b>
675	Valeur comptable immob. cédées (8)		0,00	0,00
676	Dif. sur réal. trans. en invest. (8)		0,00	0,00
6811	Dot.amort.immos incorp.& corp	8 258,00	10 766,00	10 766,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>33 325,00</b>	<b>46 827,00</b>	<b>46 827,00</b>
<b>043</b>	<b>Op. ordre intérieur de section (10)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>33 325,00</b>	<b>46 827,00</b>	<b>46 827,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et d'ordre)		<b>152 625,00</b>	<b>170 877,00</b>	<b>170 877,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER 2013 (11)</b>	<b>0,00</b>
------------------------------------	-------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	<b>3 095,00</b>
--	-----------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>173 972,00</b>
--	-------------------

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Exercice Précédent (2)	Propositions du Maire (3)	Vote du Conseil Municipal (4)
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>4 000,00</b>	<b>1 000,00</b>	<b>1 000,00</b>
6419	Remb. rémunérations de personnel	4 000,00	1 000,00	1 000,00
6459	Remb. sur charges de Sécu.		0,00	0,00
6479	Remb. autres charges sociales		0,00	0,00
<b>70</b>	<b>Produits des services</b>	<b>510,00</b>	<b>620,00</b>	<b>620,00</b>
7011	Ventes d'eau	200,00	300,00	300,00
70311	Concessions dans les cimetières		0,00	0,00
70323	Redev occup domaine public	180,00	190,00	190,00
7035	Droits de chasse et pêche	130,00	130,00	130,00
70878	Remb par autres redevables		0,00	0,00
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>62 500,00</b>	<b>60 920,00</b>	<b>60 920,00</b>
731	Impôts locaux		0,00	0,00
7311	Contributions directes		0,00	0,00
73111	Impôts et taxes	45 500,00	44 000,00	44 000,00
73112	Contribution	500,00	10,00	10,00
73114	Contribution	550,00	560,00	560,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilé		0,00	0,00
7343	Taxe sur les pylones électri.	12 450,00	12 850,00	12 850,00
7381	Taxe add. droits de mutation	3 500,00	3 500,00	3 500,00
73923	FNGIR		0,00	0,00
<b>74</b>	<b>Dotations et participations</b>	<b>38 880,00</b>	<b>39 780,00</b>	<b>39 780,00</b>
7411	Dotation forfaitaire	21 600,00	20 550,00	20 550,00
7412	Dotation d'aménagement		0,00	0,00
74121	Dot Solidarité rurale	3 100,00	4 600,00	4 600,00
74127	Dot nationale de péréquation	3 600,00	3 100,00	3 100,00
742	Dotations aux élus locaux	2 800,00	2 800,00	2 800,00
746	DGD		1 800,00	1 800,00
74718	Autres		0,00	0,00
7472	Subv. région	150,00	150,00	150,00
7473	Subv. département		0,00	0,00
74758	Particip des autres groupements	180,00	0,00	0,00
748314	Dotat° unique compensat° TP	50,00	40,00	40,00
74832	Attributions du FDTP	5 000,00	4 000,00	4 000,00
74833	Etat - Compensation CET		0,00	0,00
74834	Etat/compens. taxe fonc.	700,00	640,00	640,00
74835	Comp. exonération taxe d'hab.	1 700,00	2 100,00	2 100,00
7484	Dotation de recensement		0,00	0,00
7485	Dotat° pour les titres sécurisés		0,00	0,00
<b>75</b>	<b>Autres produits gestion courante</b>	<b>43 438,00</b>	<b>71 652,00</b>	<b>71 652,00</b>
751	Redev. concessions, brevets...		0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	6 000,00	6 000,00	6 000,00
7551	Excédent budgets annexes	36 238,00	64 452,00	64 452,00
758	Prod. divers de gest° courante	1 200,00	1 200,00	1 200,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)</b>		<b>149 328,00</b>	<b>173 972,00</b>	<b>173 972,00</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
773	Mandats annulés (exerc. antérieur)		0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immob.		0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers		0,00	0,00
<b>78</b>	<b>Reprise sur amort et provisions (d) (5)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>149 328,00</b>	<b>173 972,00</b>	<b>173 972,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre entre section (6)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
7135	Variat° stocks de produits		0,00	0,00
<b>043</b>	<b>Op. ordre intérieur de section (9)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Mairie St-Julien-lès-Montbéliard - 25 - Budget communal	BP	2014
---	----	------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et d'ordre)	<b>149 328,00</b>	<b>173 972,00</b>	<b>173 972,00</b>
--	-------------------	-------------------	-------------------

+

<b>RESTES A REALISER 2013 (10)</b>	<b>0,00</b>
------------------------------------	-------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>173 972,00</b>
--	-------------------

#### Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Exercice Précédent (2)	Propositions du Maire (3)	Vote du Conseil Municipal (4)
<b>010</b>	<b>Stocks</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement (hors 138)</b>	<b>35 697,00</b>	<b>12 835,00</b>	<b>12 835,00</b>
1321	Etat & établ.nationaux	21 500,00	1 500,00	1 500,00
1323	Départements	3 000,00	2 200,00	2 200,00
13258	Subv des autres groupements	11 197,00	9 135,00	9 135,00
1328	Autres		0,00	0,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées (hors 165)</b>	<b>41 967,00</b>	<b>14 471,00</b>	<b>14 471,00</b>
1641	Emprunts en euros	41 967,00	14 471,00	14 471,00
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf 204)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
204158	Subv aux autres groupements		0,00	0,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immos reçues en affectation</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>43 460,00</b>	<b>15 144,00</b>	<b>15 144,00</b>
238	Avance / cde immo. corporelle	43 460,00	15 144,00	15 144,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>121 124,00</b>	<b>42 450,00</b>	<b>42 450,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations Fonds divers Réserves</b>	<b>13 625,00</b>	<b>10 300,00</b>	<b>10 300,00</b>
10222	FCTVA	3 800,00	10 300,00	10 300,00
1068	Excédents de fonctionnement	9 825,00	0,00	0,00
<b>165</b>	<b>Dépôts et cautionnements reçus</b>		<b>470,00</b>	<b>470,00</b>
<b>18</b>	<b>Compte de liaison</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participations et créances ratta</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immos financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
275	Restitution de dépôts versés		0,00	0,00
<b>024</b>	<b>Produits des cessions</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes financières</b>		<b>13 625,00</b>	<b>10 770,00</b>	<b>10 770,00</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>134 749,00</b>	<b>53 220,00</b>	<b>53 220,00</b>
<b>021</b>	<b>Virement de la section de fonct.</b>	<b>25 067,00</b>	<b>36 061,00</b>	<b>36 061,00</b>
<b>040</b>	<b>Opérations d'ordre entre section (6)(7)(8)</b>	<b>8 258,00</b>	<b>8 120,00</b>	<b>8 120,00</b>
192	plus/moins value cession d'immo		0,00	0,00
280415	Amort subv. Equip. Groupement		0,00	0,00
2804151	GFP de rattachement		0,00	0,00
2804158	Autres groupements	8 258,00	0,00	0,00
28041582	Autres groupement		8 120,00	8 120,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>33 325,00</b>	<b>44 181,00</b>	<b>44 181,00</b>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (9)</b>	<b>14 527,00</b>	<b>14 123,00</b>	<b>14 123,00</b>
13258	Subv des autres groupements	1 900,00	0,00	0,00
1328	Autres	1 750,00	0,00	0,00
2042	Subv équip personnes droit privé		2 646,00	2 646,00
238	Avance / cde immo. corporelle	10 877,00	11 477,00	11 477,00
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE</b>		<b>47 852,00</b>	<b>58 304,00</b>	<b>58 304,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et ordres)		<b>182 601,00</b>	<b>111 524,00</b>	<b>111 524,00</b>

Mairie St-Julien-lès-Montbéliard - 25 - Budget communal	BP 2014
---	---------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

	+
RESTES A REALISER 2013 (10)	70 000,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>181 524,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Exercice Précédent (1)	Restes à réaliser 2013 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	3 620,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
204	Subventions d'équipement versées	41 285,00	23 000,00	2 020,00	2 020,00	25 020,00
21	Immobilisations corporelles	55 157,00	7 500,00	17 779,00	17 779,00	25 279,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	57 356,00	39 500,00	13 621,00	13 621,00	53 121,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>157 418,00</b>	<b>70 000,00</b>	<b>58 420,00</b>	<b>58 420,00</b>	<b>128 420,00</b>
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	9 150,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	4 780,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>13 930,00</b>	<b>0,00</b>	<b>13 000,00</b>	<b>13 000,00</b>	<b>13 000,00</b>
45..	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (8)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>171 348,00</b>	<b>70 000,00</b>	<b>71 420,00</b>	<b>71 420,00</b>	<b>141 420,00</b>
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	12 627,00		11 477,00	11 477,00	11 477,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>12 627,00</b>		<b>11 477,00</b>	<b>11 477,00</b>	<b>11 477,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>183 975,00</b>	<b>70 000,00</b>	<b>82 897,00</b>	<b>82 897,00</b>	<b>152 897,00</b>

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	28 627,00
---	-----------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	181 524,00
--	------------

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Exercice Précédent (1)	Restes à réaliser 2013 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	35 697,00	24 500,00	12 835,00	12 835,00	37 335,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	41 967,00	41 800,00	14 471,00	14 471,00	56 271,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	43 460,00	0,00	15 144,00	15 144,00	15 144,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>121 124,00</b>	<b>66 300,00</b>	<b>42 450,00</b>	<b>42 450,00</b>	<b>108 750,00</b>
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	3 800,00	3 700,00	10 300,00	10 300,00	14 000,00
1068	Excédents de fonctionnement (9)	9 825,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus		0,00	470,00	470,00	470,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions			0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>13 625,00</b>	<b>3 700,00</b>	<b>10 770,00</b>	<b>10 770,00</b>	<b>14 470,00</b>
45..	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (8)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>134 749,00</b>	<b>70 000,00</b>	<b>53 220,00</b>	<b>53 220,00</b>	<b>123 220,00</b>
021	Virement de la section de fonct. (4)	25 067,00		36 061,00	36 061,00	36 061,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	8 258,00		8 120,00	8 120,00	8 120,00
041	Opérations patrimoniales (4)	14 527,00		14 123,00	14 123,00	14 123,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>47 852,00</b>		<b>58 304,00</b>	<b>58 304,00</b>	<b>58 304,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>182 601,00</b>	<b>70 000,00</b>	<b>111 524,00</b>	<b>111 524,00</b>	<b>181 524,00</b>

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	181 524,00
--	------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)</b>	<b>44 181,00</b>
--	------------------

<b>Mairie St-Julien-lès-Montbéliard - 25 - Budget communal</b>	<b>BP 2014</b>
--	----------------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A2.8

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

(3) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

<b>Mairie St-Julien-lès-Montbéliard - 25 - Budget communal</b>	<b>BP</b>	<b>2014</b>
--	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)</b>	<b>A2.1</b>

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2014	Montant des tirages 2013	Montant des remboursements 2013		Encours restant dû au 01/01/2014
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
<b>51931</b> Lignes de crédits de trésorerie						
AN 094103	25/10/2013	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>519</b> Crédits de trésorerie (Total)		<b>40 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>					150 000,00									
1641 PRET (total)					150 000,00									
	Banque Populaire				150 000,00	F		3,85	0	Euros	A		O	A-1
<b>Total général</b>					150 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2014											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2014	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>				99 944,02					9 149,93	3 847,84	0,00	
1641 PRET (total)				99 944,02					9 149,93	3 847,84	0,00	
	N			99 944,02	8,00	F		0	9 149,93	3 847,84	0,00	
<b>Total général</b>				99 944,02					9 149,93	3 847,84	0,00	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>							
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	99 944,02					
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2014 après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L. 2311-7 du CGCT)</b>	<b>B1.7</b>

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
<b>FONCTIONNEMENT</b>					
6574			Amis des Temples	Associations	100,00
6574			Animation Villageoise St Julien	Associations	350,00
6574			Collège Bart	Associations	33,00
6574			Comice Agricole	Associations	50,00
6574			Des Amis de l'Hôpital	Associations	50,00
6574			Entraide Communale St Marie	Associations	80,00
6574			Lycée Grand Chenois	Associations	0,00
6574			Office National des Anciens Combattants	Associations	20,00
6574			RPI Sainte Marie	Associations	0,00
6574			Tennis Club la Chauillère	Entreprises	50,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE</b>	<b>C3.4</b>

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

## IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS  
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE (1)

C3.2

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Ou créés par l'établissement public ou le groupement

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Présenté par le Maire,  
A Saint-Julien-Lès-Montbéliard, le 25/04/2014  
Le Maire,

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES : Pour :

Contre :

Abstention :

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.

A Saint-Julien-Lès-Montbéliard, le 25/04/2014

Date de convocation : 18/04/2014

Les membres du Conseil Municipal,

Desgranges Jean-Luc	
Devaux Laurence	
Grosclaude Pascal	
Grut Estelle	
Moine Dominique	
Monsinjon Philippe	
Nardin Jean-Pierre	
Nétyillard Denis	
Perrey Eric	
Pétrequin Jean-Mary	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en sous préfecture, le 28/04/2014 et de la publication le 28/04/2014.

A Saint-Julien-Lès-Montbéliard, le 25/04/2014

<b>Mairie St-Julien-lès-Montbéliard - 25 - Budget communal</b>	<b>BP</b>	<b>2014</b>
--	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2014</b>	<b>C1</b>

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0,29</b>	<b>0</b>	<b>0,29</b>
Adjoint administratif de 1ère cl	C	0	1	1	0,29	0	0,29
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0,12</b>	<b>0</b>	<b>0,12</b>
Adjoint technique 2ème classe	C	0	1	1	0,12	0	0,12
<b>TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)</b>		<b>0</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>0,4</b>	<b>0</b>	<b>0,4</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

<b>Mairie St-Julien-lès-Montbéliard - 25 - Budget communal</b>	<b>BP</b>	<b>2014</b>
--	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2014</b>	<b>C1</b>

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>TOTAL GENERAL</b>						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

## IV - ANNEXES

IV

## DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2013 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2013 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2013 (%)
Taxe d'habitation	148 600,00	0,920	16,750	0,000	24 890,50	0,920
Taxe foncière sur les propriétés bâties	99 300,00	1,080	16,400	0,000	16 285,20	1,080
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	10 600,00	0,620	17,880	0,000	1 895,28	0,620
Cotisation foncière des entreprises	7 400,00	-1,710	18,200	0,000	1 346,80	-1,710
<b>TOTAL</b>	<b>265 900,00</b>	<b>0,890</b>			<b>44 417,78</b>	<b>0,880</b>

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2014

A2.7

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû	ICNE de l'exercice	Annuité à payer dans l'exercice (s'il y a lieu)	
						Contrat initial			Contrat renégocié									Contrat initial	Contrat renégocié
				Contrat initial	Contrat renégocié	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN DETAILS POUR CERTAINS SERVICES</b>	<b>A7.4</b>

DEPENSES			RECETTES		
Article	Libellé	Montant	Article	Libellé	Montant
	<i>Total des dépenses réelles</i>			<i>Total des recettes réelles</i>	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>TOTAL GENERAL</b>	



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT</b>	<b>C3.1</b>

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
<b>Etablissements publics de coopération intercommunale</b>			
Communauté de Communes de la Vallée du Rupt		Fiscalité additionnelle	0,00
SIVU de la Baumette		Sans fiscalité propre	20 000,00
SIVU de la Chauillère		Sans fiscalité propre	22 500,00
SIVU de la Vallée du Rupt		Fiscalité additionnelle	0,00
<b>Autres organismes de regroupement</b>			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

## I - VOTE DU BUDGET

I

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Budget Précédent (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>14 700,00</b>	<b>21 250,00</b>	<b>21 250,00</b>
60632	F. de petit équipement	100,00	100,00	100,00
6068	Autres matières & fournitures		0,00	0,00
611	Contrats prestatat° services	11 700,00	16 000,00	16 000,00
61523	Entretien de voies et reseaux	500,00	450,00	450,00
61524	Entretien de bois et forêts		0,00	0,00
6257	Réceptions	300,00	200,00	200,00
6262	Frais de télécommunication		0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)		0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage	2 100,00	4 500,00	4 500,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
6458	Cotisations autres organismes		0,00	0,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges gestion courante</b>	<b>36 238,00</b>	<b>64 452,00</b>	<b>64 452,00</b>
6522	Reversement excédent bud. ann.	36 238,00	64 452,00	64 452,00
6554	Contribution organ.regroup.		0,00	0,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)</b>		<b>50 938,00</b>	<b>85 702,00</b>	<b>85 702,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>10,00</b>	<b>10,00</b>	<b>10,00</b>
665	Escomptes accordés		0,00	0,00
668	Autres charges financières	10,00	10,00	10,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions (d)(6)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues Fonct (e)</b>	<b>1 500,00</b>	<b>1 500,00</b>	<b>1 500,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>52 448,00</b>	<b>87 212,00</b>	<b>87 212,00</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la sect° d'investis.</b>	<b>4 998,00</b>	<b>4 000,00</b>	<b>4 000,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre entre section (7)(8)(9)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>4 998,00</b>	<b>4 000,00</b>	<b>4 000,00</b>
<b>043</b>	<b>Op. ordre intérieur de section (10)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>4 998,00</b>	<b>4 000,00</b>	<b>4 000,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>57 446,00</b>	<b>91 212,00</b>	<b>91 212,00</b>

+

RESTES A REALISER 2013 (11)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

91 212,00

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Mairie de St Julien lès Montbéliard - Budget Bois -Assujetti TVA**

Numéro SIRET : **21250521800033**

POSTE COMPTABLE : **Trésorerie Montbeliard**

**M14**

**Budget annexe – Opérations et services assujettis à la TVA**

**BUDGET PRIMITIF**

**voté par nature**

BUDGET : **Budget bois**

**ANNEE 2014**

## I - VOTE DU BUDGET

I

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Budget Précédent (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
70	Produits des services	39 500,00	35 500,00	35 500,00
7022	Coupes de bois	25 500,00	21 500,00	21 500,00
7025	Taxe d'affouage	14 000,00	14 000,00	14 000,00
7035	Droits de chasse et pêche		0,00	0,00
74	Dotations et participations		0,00	0,00
75	Autres produits gestion courante		0,00	0,00
752	Revenus des immeubles		0,00	0,00
7551	Excédent budgets annexes		0,00	0,00
758	Prod. divers de gest <sup>e</sup> courante		0,00	0,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)</b>		<b>39 500,00</b>	<b>35 500,00</b>	<b>35 500,00</b>
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieur)		0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (d) (5)		0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>39 500,00</b>	<b>35 500,00</b>	<b>35 500,00</b>
042	Opérations d'ordre entre section (6)		0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (9)		0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>39 500,00</b>	<b>35 500,00</b>	<b>35 500,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER 2013 (10)</b>	<b>0,00</b>
------------------------------------	-------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>55 712,00</b>
--	------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>91 212,00</b>
--	------------------

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## I - VOTE DU BUDGET

I

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Budget Précédent (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		0,00	0,00
2031	Frais d'études		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	8 100,00	3 000,00	3 000,00
211	Terrains		0,00	0,00
2112	Terrains de voirie		0,00	0,00
2117	Bois,forêts	8 100,00	3 000,00	3 000,00
2118	Autres terrains		0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		8 100,00	3 000,00	3 000,00
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts		0,00	0,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest		1 000,00	1 000,00
020	Dépenses imprévues Invest		1 000,00	1 000,00
Total des dépenses financières			1 000,00	1 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		8 100,00	4 000,00	4 000,00
040	Opérations d'ordre entre section (7)		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE			0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		8 100,00	4 000,00	4 000,00

+

RESTES A REALISER 2013 (11)

0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)

4 983,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

8 983,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## I - VOTE DU BUDGET

I

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Budget Précédent (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement			0,00	0,00
10	Dotations Fonds divers Réserves		4 983,00	4 983,00
1068	Excédents de fonctionnement		4 983,00	4 983,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
024	Produits des cessions		0,00	0,00
Total des recettes financières			4 983,00	4 983,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>			<b>4 983,00</b>	<b>4 983,00</b>
021	Virement de la section de fonct.	4 998,00	4 000,00	4 000,00
040	Opérations d'ordre entre section (6)(7)(8)		0,00	0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>4 998,00</b>	<b>4 000,00</b>	<b>4 000,00</b>
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE</b>		<b>4 998,00</b>	<b>4 000,00</b>	<b>4 000,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et ordres)		<b>4 998,00</b>	<b>8 983,00</b>	<b>8 983,00</b>

+

RESTES A REALISER 2013 (10)	0,00
-----------------------------	------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>8 983,00</b>
---	-----------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

# REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Mairie de St Julien lès Montbéliard -Budget Aide Sociale**

Numéro SIRET : **26250139800016**

POSTE COMPTABLE : **Trésorerie Montbeliard**

**M14**

**Budget annexe – Opérations et services assujettis à la TVA**

**BUDGET PRIMITIF**

**voté par nature**

**BUDGET : Budget Aide Sociale**

**ANNEE 2014**

## I - VOTE DU BUDGET

I

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Budget précédent (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
011	Charges à caractère général		0,00	0,00
012	Charges de personnel		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'URSSAF		0,00	0,00
014	Atténuation de produits		0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante		0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)			0,00	0,00
66	Charges financières (b)		0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)		0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements (d)(6)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct (e)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e			0,00	0,00
023	Virement à la sect° d'investis.		0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre section (7)(8)(9)		0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (10)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)			0,00	0,00

+

RESTES A REALISER 2013 (11)	0,00
-----------------------------	------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00
---	------

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



## I - VOTE DU BUDGET

I

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Budget précédent (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement			0,00	0,00
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts		0,00	0,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest		0,00	0,00
Total des dépenses financières			0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE			0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre section (7)		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE			0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)			0,00	0,00

+

RESTES A REALISER 2013 (11)

0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## I - VOTE DU BUDGET

I

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Budget précédent (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement			0,00	0,00
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
024	Produits des cessions		0,00	0,00
Total des recettes financières			0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES			0,00	0,00
021	Virement de la section de fonct.		0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre section (6)(7)(8)		0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE			0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)			0,00	0,00

+

RESTES A REALISER 2013 (10)	0,00
-----------------------------	------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
--	------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## I - VOTE DU BUDGET

I

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Budget précédent (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
013	Atténuation de charges		0,00	0,00
70	Produits des services		0,00	0,00
74	Dotations et participations		0,00	0,00
7476	CCAS, Caisse des Ecoles		0,00	0,00
7477	Budget communautaire fonds struc		0,00	0,00
75	Autres produits gestion courant		0,00	0,00
752	Revenus des immeubles		0,00	0,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (d) (5)		0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
042	Opérations d'ordre entre section (6)		0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (9)		0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER 2013 (10)</b>	<b>0,00</b>
------------------------------------	-------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>98,00</b>
--	--------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>98,00</b>
--	--------------

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).